

## ***Territoires du vin***

ISSN : 1760-5296

: Université de Bourgogne

4 | 2012

Varia sur les Territoires du vin

# Le paysage de la vigne et du vin

Article publié le 01 mars 2012.

**Gemma Molleví Bortoló**

DOI : 10.58335/territoiresduvin.1392

 <http://preo.ube.fr/territoiresduvin/index.php?id=1392>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Gemma Molleví Bortoló, « Le paysage de la vigne et du vin », *Territoires du vin* [], 4 | 2012, publié le 01 mars 2012 et consulté le 18 juin 2026. Droits d'auteur : Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.. DOI : 10.58335/territoiresduvin.1392. URL : <http://preo.ube.fr/territoiresduvin/index.php?id=1392>

La revue *Territoires du vin* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

# PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

# Le paysage de la vigne et du vin

## ***Territoires du vin***

Article publié le 01 mars 2012.

4 | 2012

Varia sur les Territoires du vin

**Gemma Molleví Bortoló**

DOI : 10.58335/territoiresduvin.1392

🔗 <http://preo.ube.fr/territoiresduvin/index.php?id=1392>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

---

Le paysage de la vigne et du vin a une grande importance

Les facteurs qui donnent de la valeur au paysage de la vigne et du vin

Facteurs physiques

Facteurs historiques et économiques

Le tourisme du vin

Facteurs symboliques, sociaux et culturelles

La culture de la vigne : typologies

Le vignoble du littoral

Paysage de vignes en terrasse

Les vignes des vallées

Le paysage des vignobles en territoire volcanique

Les vignobles en plaine et plateau

Le vignoble de côte

Le paysage du vin

Le Paysage vitivinicole au patrimoine mondial

La valeur du paysage comme facteur déterminant à l'heure de valoriser les régions vitivinicoles Patrimoine Mondial

Les régions du vignoble Patrimoine Mondial de l'Humanité actuels

Conclusions

---

1 Le paysage vitivinicole est un paysage agricole qui a intéressé les chercheurs de différentes disciplines par sa singularité et par le grand nombre de contributions qu'il a offert et offre à différents ni-

veaux. Le paysage est conçu dans cette communication comme la somme des aspects objectifs et subjectifs : objectifs parce qu'il montre des caractéristiques plus ou moins naturelles du territoire ; subjectifs parce qu'il est perçu de différentes manières selon la personne qui le considère et l'observe. Le paysage est une construction de l'esprit humain, il évoque la domination du territoire par l'homme.

## **Le paysage de la vigne et du vin a une grande importance**

- 2 Le paysage viticole peut être vu comme tout autre paysage agricole. D'une part, il faut tenir compte des éléments qui le forment et qui incluent depuis l'eau jusqu'à la vigne, les couleurs et la texture, le relief et la lumière, en passant par la présence ou non de sons, personnes et animaux. D'autre part, la constitution du vignoble est remarquable par sa diversité : il peut être une monoculture ou accompagné d'autres cultures, il peut être plus de surfaces variées et peut également être accompagné de constructions humaines comme les chais, les abris à outils, les logements ou les routes. De même, le paysage viticole peut être perçu sur différentes échelles de vision : depuis la vision partielle d'une seule grappe de raisin jusqu'à un panoramique complet. Finalement, existe une vision à un moment donné, en un temps concret, mais qui sera différente selon la présence ou l'absence du soleil et des nuages, différente de jour ou de nuit, selon les périodes de l'année et les données météorologiques : pluie, orage, neige ou brouillards (HERBIN, 2006). Le paysage peut être évalué à partir des cinq sens. Outre la vue, on peut le percevoir à travers l'audition avec les chansons des vendangeurs ou les oiseaux, le bruit du vent entre les feuilles, avec le toucher en caressant le sol ou les feuilles, avec le goût en mangeant les raisins, avec l'odorat en sentant la terre mouillée après la pluie...
- 3 Comme l'indiquent HERBIN, C. et ROCHARD, J. (2006), les paysages ont un intérêt général, tant au niveau culturel, environnemental et social, qu'en terme de création d'emploi, de ressources économiques, de générateurs du développement. Au final, et selon ces mêmes auteurs, le paysage constitue un élément du patrimoine culturel et naturel, un espace de qualité de vie, une source de santé et de loisir, de droits et d'obligations.

## Les facteurs qui donnent de la valeur au paysage de la vigne et du vin

- 4 Le paysage viticole, cependant, a des caractéristiques qui le rendent spécial et qui le différencient d'autres paysages agricoles. Le paysage viticole a un aspect fonctionnel, parce qu'il constitue un outil intégrateur qui associe les pratiques propres de la culture de la vigne et de la production du vin, le milieu naturel et humain qui l'entoure et le développement et l'aménagement du territoire (HERBIN, 2006 ; LUGINBÜHL, 2005). L'intérêt pour le type de paysage qu'est celui intégrant culture et de la vigne et production vinicole est marqué par différents facteurs : climatiques, géomorphologiques, biologiques, historiques, économiques, touristiques, symboliques, sociaux et culturels.

### Facteurs physiques

- 5 L'homme a su choisir - à partir de l'observation et les connaissances transmises entre des générations - une sélection des meilleurs terroirs pour la pratique viticole. La perception globale du paysage s'est enrichie par l'aspect « mosaïqué » de l'ensemble des parcelles. Un paysage qui pendant l'année va éprouver divers changements de pigmentation permettant la conception de différentes palettes de couleurs et par conséquent de divers paysages dans le même lieu et avec la même culture (HERBIN, 2006).



**Images 1 et 2. Vignobles du Château Pichon Longueville Comtesse de Lalande, dans la région vitivinicole de Bordeaux (France).**



Photos de l'auteur, 17.3.2007.

- 6 La plupart des zones de production de vin de l'Europe actuelle doivent leur existence au choc des continents africain et européen, à l'origine de l'élévation des Pyrénées et les Alpes et à son érosion postérieure. Le vignoble sera préférentiellement installé dans les collines,

dans les côtes prononcées et dans les plaines pierreuses (HERBIN, 2006). C'est le cas de la région Bourgogne, située sur les pentes des collines, ou du Médoc, dans des terrasses quaternaires ou encore dans les vignobles de Savoie.

- 7 Les paysages naturels ont eu besoin de millions d'années pour être construits et ils continuent à être modifiés actuellement ; la forme contemporaine du territoire est due aux structures géologiques de la surface terrestre modelées par les agents de l'érosion, naturelle (l'eau, la neige, la glace, le vent) ou anthropique. Le relief est aussi déterminant pour l'absence ou la présence du vignoble, il favorise plus ou moins ce vignoble selon la localisation de ce dernier (dans les plateaux des collines ou dans les montagnes, où profitera de l'exposition solaire). L'absence de feuilles dans les vignes en hiver permet de mieux considérer le type de sol sur lequel on les cultive.

**Image 3. Le vignoble de l'Empordà (Espagne).**



Photo de l'auteur, Castell de Peralada, vignes du Garbet, 5.11.2004.

- 8 La forme de la vigne répond aux nécessités imposées pour l'obtention d'un vin de qualité : le rendement (nombre de bourgeons par pieds), la maturation (volume de la végétation), les maladies de la vigne (aération des grappes) et autres facteurs expliquant la diversité des formes de conduite des vignobles partout dans le monde. Pour cette raison,

le type de conduite de la vigne est une réponse technique adaptée aux conditions naturelles du terroir pour l'obtention du vin qu'on souhaite obtenir. Il en est de même pour le choix du nombre de pieds par hectare, le type d'élagage et la hauteur des vignes. La taille de la vigne a sa importance : la vigne est un arbuste qui a tendance à faire croître ses sarments de façon permanente, de sorte que l'objectif de la taille est de canaliser la fructification végétale pour régler la production des grappes et les raisins ; ceci a pour but de réduire la taille de la vigne en vue d'une augmentation du nombre de grappes et d'un développement de la taille du raisin. Observer et comprendre ce qui pourrait être qualifié comme une architecture de la vigne, suppose de comprendre et d'évaluer le fonctionnement physiologique de la vigne (HERBIN, 2006:83 - 84).

- 9 De même, le climat conditionne aussi le type de conduite d'une vigne : dans des climats humides, la conduite en espalier devient nécessaire pour éviter l'apparition de champignons et permettre l'aération entre les grappes et un plus grand captage solaire ; dans des climats secs, le feuillage permet des espaces d'ombre et la retenue d'humidité pour éviter un excédent de maturation. Cette diversité de formes de culture de la vigne (en espalier, à régularité de sol, dans un grand ou faible nombre) affecte non seulement la vendange et la production (ce qui est l'intérêt essentiel recherché) mais elle implique aussi différents paysages viticoles.

## **Facteurs historiques et économiques**

- 10 Le paysage montre son histoire à travers les constructions anciennes et le relief (construction de terrasses par exemple), témoignages du passé d'un territoire. La vigne est une culture dont la pratique est déterminée par la situation socio-économique d'un pays. Il y a toujours eu une concurrence entre les cultures et, dans certains cas, on a préféré cultiver d'autres produits plus « nécessaires » pour la subsistance de la communauté que le vignoble. Une grande extension et/ou la prédominance de la vigne traduit une situation politique, religieuse et économique de la société d'une région stable et riche. Lorsque la vigne est privilégiée, elle devient monoculturale comme pendant le Moyen-âge, quand les vignobles ont été favorisé par la proximité des monastères, des châteaux féodaux et des grandes villes consommatrices et demandeuses de vin (PITTE, 2003). En période de crise ou de

guerre, la vigne entre en concurrence avec d'autres cultures. Les terres les plus productives et fertiles sont destinées pour la production de nourriture pour le peuple et les animaux, tandis que les arbres fruitiers et la vigne sont placés dans des lieux moins favorables (HERBIN, 2006 ; LUGINBÜHL, 2005).

**Image 4. Le vignoble disparu de Scala Dei (Priorat, Espagne).**



Photo de l'auteur, monastère de Scala Dei (Priorat, Espagne), 11.6.2004.

- 11 Le développement du transport au niveau mondial a eu ses avantages et ses inconvénients. Dans le cas du vignoble, et pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'internationalisation des transports a permis l'introduction de maladies et de parasites venus d'Amérique. Ceux-ci qui, dans leurs pays d'origine ne créaient aucun problème, entraînaient en Europe la disparition du vignoble connu jusqu' alors. Cependant, l'arrivée du phylloxéra a permis la réalisation de recherches qui ont conduit à une amélioration et une meilleure connaissance des

processus d'élaboration et de production du vin (développement des savoirs œnologique qui servit à améliorer la qualité des vins, développement des savoirs culturels et sélection des variétés viticoles, spécialisation de quelques régions dans le secteur vitivinicole). Ainsi, ces crises imposèrent d'important changements dans les paysages vitivinicoles européens, entraînant la disparition temporaire ou définitive de certains vignobles (HERBIN, 2006).

**Image 5. Le vignoble autour d'une des citadelles de Bellinzona (Suisse).**



Photo de l'auteur, Bellinzona (Suisse), 18.6.2009.

## **Le tourisme du vin**

- 12 Par son importance actuelle, le tourisme du vin a déjà engendré un nouveau mot : l'œnotourisme. Il y a eu un accroissement des routes touristiques dans des régions vitivinicoles, en profitant de l'intérêt pour le paysage viticole et la culture du vin (GARCIA, 2009). Entre les paysages agricoles, au moment d'établir une route touristique, on essaie de profiter de la diversité de paysages. Dans le cas du paysage vinicole, les éléments culturels peuvent revêtir de nombreux aspects : du paysage de la vigne jusqu'au paysage de la vendange, de la visite des caves et chais contemporains et innovants aux caveaux anciens et patrimoniaux. Certains bâtiments patrimoniaux ont d'ailleurs promu

la culture vinicole, en attestent les monastères, châteaux ou vieilles citées.

- 13 A titre d'exemple, le paysage du vignoble de la région d'Estrémadure, compris dans la *Denominación de Origen* (Appellation d'Origine Contrôlée en espagnol, et en abrégé D.O.) Ribera del Guadiana, s'inscrit dans la « Ruta de la Plata » (Route de l'Argent), une route touristique culturelle qui emprunte la route romaine qui unissait les villes d'Emérita Auguste (Mérida) et Asturica Auguste (Astorga). Cette route fut la voie de communication et de commerce traversant du sud au nord l'ouest de la péninsule, traversant les rivières Tajo et Guadiana. du Moyen-âge à la période contemporaine, le tracé de la voie a été étendu et consolidé, de l'Andalousie, jusqu'à l'Asturies et la Galice, en vue de développer le commerce des marchandises et le mouvement de personnes, comme route de pérégrination jacobée jusqu'à la ville de Saint-Jacques-de-Compostelle ou comme route commerciale nord-sud (GARCIA, 2009). L'existence actuelle de l'autoroute qui porte le nom de la « Via de la Plata » (Voie de l'Argent) est un signe de l'intérêt pour cette route ; bien qu'elle ait aussi entraîné la disparition de quelques segments de l'ancienne voie romaine. Mais la route numéro 630 et l'autoroute nationale passent entre des vignobles à partir desquelles on aperçoit des propriétés vinicoles. D'autres D.O. longent cette route, comme Tierra del Vino Zamora, Toro, Roda en Castille-et-León et Valdeorras, Ribeira Sacra, Ribeiro et Rias Baixas en Galice. La route est aussi reliée au Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (GARCIA, 2009).
- 14 Quelques routes touristiques ont obtenu parfois la protection et la promotion de l'UNESCO comme Patrimoine Mondial de l'Humanité. Un exemple espagnol est le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle promu à ce titre en 1993 (GARCIA, 2009), tout comme l'« Itinéraire culturel des vignobles et du vin à travers les villages méditerranéens », présenté en 1998.

**Image 6. Tourisme du vin, Vézelay (France).**



Photo de l'auteur, cave coopérative Henry de Vézelay (Bourgogne, France), 3.4.2009.

- 15 En Espagne, au même moment, le développement des routes touristiques du vin s'est renforcé. L'Association espagnole de Villes du Vin, formée par 40 villes vitivinicoles, a généré le développement d'un produit touristique appelé « Routes du Vin de l'Espagne » (GARCIA, 2009), avec le Secrétariat Général de Tourisme, dans le Plan Intégral de Qualité du Tourisme espagnol 2000-2006 (PICTE). Naturellement, les régions vinicoles les plus représentatives sont incluses, comme certaines des D.O. Cette grande route est divisée en routes associées à chaque D.O., et offre des visites guidées dans des caves. Elle propose également des informations sur les lieux réalisant des dégustations de vins, des cours de dégustation, de la vente de vins et autres produits gastronomiques de la région, de possibles visites des vignobles, des événements et festivités comme ceux ayant lieu pendant ou après les vendanges, ou des renseignements sur les services de logements, restaurants, agences de voyages et autres.

## **Facteurs symboliques, sociaux et culturelles**

- 16 Le vin a eu depuis son origine une valeur symbolique, par sa couleur rouge qui le compare au sang et par le mystère initial du processus de fermentation. Le vin était la boisson des dieux. Dans beaucoup de re-

ligions, cultures et sociétés, le vin a été un des éléments purificateur et il a été utilisé comme offrande, en raison de son obtention difficile et par le mystère qui entoure sa production. En outre, le vin, parce qu'il contient beaucoup de nutriments, a été longtemps considéré comme un aliment, une partie essentielle du régime humain. En outre, il passait pour être un stimulant, à une époque où, ni le tabac, ni le café, ni le chocolat n'étaient connus. Pour finir, le vin était utilisé comme médicament, par ses propriétés alcooliques et parce qu'en suivant le processus chimique de fermentation, il ne transmettait pas de maladies (à l'inverse de l'eau).

**Image 7. Place François Rude ou « Place Bareuzai », Dijon (France).**



Photo de l'auteur, 19.9.2009.

- 17 Les vendanges ont généré tous types de festivités et offrandes aux dieux, puisqu'elles étaient la dernière activité agricole de l'année. Les festivités, cérémonies et actes sociaux relatifs à la vigne ont traversé les époques, évoluant jusqu'aujourd'hui : quelques fêtes et cérémonies ont disparu ou perdu de leur importance, tandis que d'autres ont été modifiés et d'autres sont nées en relation avec de nouveaux processus sociaux. Auparavant, par exemple, les vendanges étaient célébrées principalement par les vendangeurs tandis qu'aujourd'hui c'est une fête populaire à laquelle prennent part des touristes et citoyens des grands villes qui n'ont pas effectué les tâches propres de la ré

colte du raisin mais qui, en revanche, jouissent de la consommation du premier vin de l'année. L'importance de la culture de la vigne et du vin est reflétée dans les œuvres d'art, les chansons, les proverbes, la littérature et les danses. Une culture transmise de génération en génération, encore aujourd'hui.

## **La culture de la vigne : typologies**

- 18 La grande variété de paysages viticoles qui existent montre leur diversité (HERBIN, 2006). Au moment de déterminer une typologie du vignoble on utilise généralement les facteurs naturels : vignobles côtiers ou à l'intérieur des terres, dans les plaines ou dans les montagnes, dans les zones volcaniques ou à le long d'une rivière. Mais on pourrait aussi prendre en considération les facteurs humains (économiques comme dans le cas de la construction de terrasses pour utiliser un sol qui aurait été stérile pour toute autre culture ou recouvert de forêt, ou par la proximité d'un monastère ou d'un château). Les D.O. rassemblent généralement les deux typologies (LUGINBÜHL, 2005) : il y a celles qui tirent leur origine d'un type de sol (Appellation d'Origine Contrôlée Graves), d'autres, de l'existence ou la présence d'un monastère (D.O. Priorat en la Catalogne, Espagne), celles qui s'élèvent dans les montagnes et qui sont proches d'une rivière (région viticole portugaise du Douro à partir duquel on produit le vin de Porto) ou celles qui se trouvent dans des zones volcaniques (région vitivinicole canarie de Tenerife).

### **Le vignoble du littoral**

- 19 C'est un type de paysage considéré comme poétique et pictural, et qui combine les couleurs de la mer avec celles des vignes, différentes selon le type de variété viticole (blanc ou rouge) et la période de l'année (vert par les feuilles en été, doré ou rouge par les feuilles de l'automne et marron en hiver en montrant le cep et le sol nus).

**Image 8. Le vignoble d'Alella (Barcelone, Espagne).**



Photo de l'auteur, Vall de Rials dans la commune d'Alella, 7.7.2008.

- 20 Habituellement et par leur configuration historique, les vignes côtières se trouvent généralement sur des collines qui aboutissent à la mer. Il est plus probable de trouver des vignes dans des plaines côtières. Nous trouvons quelques exemples dans les régions vinicoles du bassin méditerranéen, comme en Alella, où les vignes sont cultivées sur des collines en pentes douces jusqu'à la mer, ou aux Cinque Terre (Italie) où les vignes sont cultivées sur des terrasses abruptes et étroites pour pallier à la forte inclinaison côtière.

## **Paysage de vignes en terrasse**

- 21 Ce sont les plus spectaculaires. Les terrasses permettent de modérer les fortes inclinaisons montagneuses et de profiter au maximum de l'espace du sol à cultiver. Elles permettent, en outre, d'éviter l'érosion et de distribuer l'eau. Elles sont placées généralement sur les collines qui profitent au maximum de l'exposition solaire. D'habitude, ces vignes sont cultivées sur des reliefs qui aboutissent, plus ou moins abruptement, à une rivière ou à un lac. Ce sont, par exemple, les vignes portugaise de la rivière Douro ou les vignes suisses de Lavaux, situées au nord du lac Léman, toutes les deux déclarées Patrimoine Mondial de l'Humanité. Cependant, il y a aussi des exemples dans les

zones montagneuses intérieures, comme dans les vignes du Priorat (en Catalogne, Espagne).

**Image 9. Le vignoble de Lavaux (Suisse).**



Photo de l'auteur, Lavaux et lac Léman (Suisse), 10.10.2008.

**Image 10. Le vignoble du Priorat (Catalogne, Espagne).**



Photo de l'auteur, Priorat, 11.6.2004.

## Les vignes des vallées

- 22 Les vignes sont plantées sur les pentes ou seulement sur une des pentes de la vallée, voire dans le fond de la vallée. Ces vallées peuvent être sèche ou humide, souvent créées par une ancienne rivière (forme en V), ou par un ancien glacier (forme en U).

**Image 11. Le vignoble de La Rioja (Espagne).**



Photo de l'auteur, Haro (Espagne), 19.7.2007.

## Le paysage des vignobles en territoire volcanique

- 23 Les vignes dans les zones volcaniques sont peu fréquentes, mais très représentatives et particulières, parce qu'elles fournissent un paysage viticole unique. Nous trouvons ce type de vignoble en France (la zone d'Alsace), dans les îles portugaises Pico et de Madère et dans l'île espagnole de Tenerife. Il y a généralement plusieurs cônes volcaniques, mais les vignes sont placées dans la plaine et dans les terres autour du cône, en profitant du sol mixte de pierres argileuses, calcaires et basaltiques. A Tenerife, pour protéger les vignes du vent, on construit des arcs de pierres autour de la vigne en opposition à la direction du

vent et chaque cep est à une grande distance des autres, pour diminuer la concurrence pour l'eau.

## Les vignobles en plaine et plateau

- 24 Les vignes qui sont cultivées sur des terrains nivelés et plats, comme des plateaux ou des plaines, sont uniformes et donnent la sensation visuelle d'un océan vert plus ou moins vague, connu littéralement comme « mer de vignes ». Nous en rencontrons beaucoup d'exemples et ces vignes profitent de la richesse du sol, notamment en eau. Ainsi, le secteur du Penedès (Barcelone) où on localise trois D.O. superposées (D.O. Catalogne, D.O. Penedès et D.O. Cava) ou la région vinicole d'Estrémadure Tierra de Barros (dans le D.O. Ribera del Guadiana).

**Image 12. Les vignes du Penedès (Barcelone, Espagne).**



Photo de l'auteur, Sant Sadurní d'Anoia, 11.8.2006.

**Image 13. Les vignes de Tierra de Barros (Badajoz, Espagne).**



Photo de l'auteur, Almendralejo (Badajoz), 6.5.2008.

## **Le vignoble de côte**

- 25 Les vignes situées dans les collines sont très fréquentes. Historiquement, les plaines étaient destinées à des cultures plus fragiles profitant de couches sédimentaires plus épaisses ; en revanche, sur les versants, on plaçait les vignes et les arbres fruitiers, plus résistants à la pénurie de nutriments et permettant un ralentissement de l'érosion, puisque ce sont des plantes pérennes. Au-dessus de ces dernières, à une plus grande altitude, il y avait la zone boisée et/ou les pâtures, qui alimentaient les animaux, produisaient du bois et divers produits du terroir. Les vignes étaient placées généralement dans les pentes orientées vers est-sud ou vers l'ouest pour profiter de l'exposition au soleil et pour être protégé du gel et de l'humidité. Un exemple caractéristique en est la région française de Côte-d'Or, appelée ainsi en raison de la couleur dorée que prend le paysage avec la couleur des feuilles en automne.

**Image 14. Les vignes de Bourgogne (France).**



Photo de l'auteur, vignes à la commune de Beaune (France), 6.10.2008.

## Le paysage du vin

- 26 Il est intéressant de reprendre d'autres aspects du paysage dans cette communication. Le paysage vinicole comprend également l'ensemble des constructions nécessaires pour l'élaboration et la production de vin comme les caves (par exemple, les caves de la période architecturale moderniste de la région vinicole catalane effectués pour la plupart par l'architecte Cèsar Martinell entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>).
- 27 Existent par ailleurs d'autres constructions viticoles : espaces couverts pour protéger l'outillage viticole ou pour que l'agriculteur trouve abri en cas d'intempéries, constructions ou logements comme les demeures viticoles (par exemple les châteaux français) et, bien entendu, les villes et villages viticoles abritant des surfaces complantées, comme dans la Juridiction française de Saint-Émilion, dans la ville barcelonaise de Sant Sadurní d'Anoia ou à Almendralejo en Estrémadure.



**Images 15 et 16. Entrepôts de coopératives et du mouvement moderniste à Pinnel de Brai et à Gandesa (Espagne).**



Photos de l'auteur, entrepôts de la comarque Terra Alta (Catalogne, Espagne), 8.7.2004.

## **Le Paysage vitivinicole au patrimoine mondial**

28 L'UNESCO reconnaît et protège certaines régions comme Patrimoine Mondial de l'Humanité. Existente ainsi des régions culturelles et naturelles. Les paysages agricoles sont inclus dans les premières par la présence et l'action de l'homme. Dans le cas des paysages agricoles, il n'existe seulement que trois types de régions agricoles protégées par cet organisme international : celles touchant au café, au riz et au vin. Le paysage vitivinicole est reconnu comme paysage culturel dès qu'il est apparenté à une construction humaine dans un territoire

(LUGINBÜHL, 2005). La diversité sociale et géographique du paysage viticole montre qu'il n'y a pas un seul type de vignoble, mais une grande diversité (il est difficile de trouver deux vignobles identiques). Sont ainsi pointés toutes l'étendue des capacités « culturelles » et inventive des Hommes capables de rechercher le meilleur lieu pour une plante comme la vigne qui s'adapte à différents types de sols, climats et reliefs, dans la zone du climat méditerranéen.

## **La valeur du paysage comme facteur déterminant à l'heure de valoriser les régions vitivinicoles Patrimoine Mondial**

- 29 Durant l'année 2000, le Conseil de l'Europe a adopté une Convention Européenne des Paysages. Il a été considéré que le paysage possède des caractéristiques sociales, culturelles, écologiques et environnementales qui permettent de protéger et d'évaluer les territoires impliqués. Les politiques agricoles doivent tenir compte du paysage au moment de prendre des décisions d'aménagement urbain ou régional. Avec cette Convention, on encouragea également à l'identification et à la qualification des paysages existants, dans le but de sensibiliser la population et d'aider les acteurs impliqués pour sa protection (HERBIN, 2006).
- 30 Postérieurement, fut adoptée une charte du Paysage, suite au congrès international Fontevraux qui traitait des paysages viticoles et qui fut soutenue par l'UNESCO. Cette charte du Paysage évalue le paysage viticole comme un espace à protéger pour ses dimensions esthétiques, culturelles, historiques et scientifiques (HERBIN, 2006).
- 31 Pour qu'un bien soit considéré Patrimoine Mondial de l'Humanité il est nécessaire qu'il remplisse deux conditions (TRICAUD, 2005) : qu'il soit universel (c'est-à-dire, qu'il ne soit pas important seulement pour la société qui y vit, ou pour le pays où il se trouve, mais que son existence soit importante pour toute l'Humanité) et qu'il soit exceptionnel (c'est-à-dire, qu'il s'agit d'un lieu unique qui ne trouve pas d'équivalent dans aucune autre partie du monde ou le mieux conservé d'un mouvement culturel ou de l'imagination d'une société).

- 32 Le terme de Patrimoine Mondial de l'Humanité est né en 1972 suite à la Convention sur la protection du patrimoine culturel et naturel tenue à Paris et approuvée par tous les pays membres de l'UNESCO. Les biens qui font partie de cet ensemble reconnus jouissent d'un compromis mondial de protection, à la condition que le pays où ils se trouvent les gère, les maintienne en état de conservation parfaite, en répondant aux conditions d'intégrité et/ou d'authenticité.
- 33 Il y a deux types de biens reconnus comme capables d'être protégés au titre de Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO : les biens naturels et les biens culturels (ROUDIÉ, 2002). Les paysages viticoles s'inscrivent dans les biens culturels au Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO (MOLLEVI, 2009; ROUDIÉ, 2002; TRICAUD, 2005).
- 34 Un bien considéré comme Patrimoine Culturel de l'Humanité par l'UNESCO, comprend :
- 35 - *Des monuments* : œuvres architecturales, sculpturales ou picturales monumentales, éléments ou structures à caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, artistique ou scientifique.
- 36 - *Des groupes de monuments* : ensembles de constructions qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, artistique ou scientifique.
- 37 - *Des lieux* : les œuvres humaines ou les œuvres conjointes de l'homme et la nature, ainsi que les zones qui comprennent les lieux archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.
- 38 Les conditions pour qu'un bien soit considéré comme Patrimoine Culturel de l'Humanité sont les suivantes :
- 39 (i) Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain.
- 40 (ii) Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.

- 41 (iii) Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.
- 42 (iv) Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine.
- 43 (v) Être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer.
- 44 (vi) Être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.
- 45 Les paysages viticoles sont reconnus comme les biens les plus remarquables touchant aux paysages créés par l'activité humaine (HERBIN, 2006), parce que, d'une part, ils ont une grande incidence sur le territoire (cadre naturel) et, d'autre part, ils sont à l'origine d'un grand nombre de traditions culturelles diverses (cadre humain).

## **Les régions du vignoble Patrimoine Mondial de l'Humanité actuels**

- 46 Actuellement il y a six régions viticoles Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO, citées par date de nomination : la Juridiction de Saint-Émilion (France, 1999), le Paysage culturel de la Wachau (Autriche, 2000), la Région viticole du Haut-Douro (Portugal, 2001), le Paysage culturel historique de la région viticole de Tokaj (Hongrie, 2002), le Paysage viticole de l'île du Pico (Portugal, 2004) et Lavaux, vignoble en terrasses (Suisse, 2007). Existente aussi des régions où le secteur viticole n'est pas caractéristique mais existe : Portovenere, Cinque Terre et les îles (Palmaria, Tino et Tinetto) (Italie, 1997), la Côte amalfitaine (Italie, 1997), la Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes (France, 2000) et la Vallée du Haut-Rhin moyen (Allemagne, 2002). La Vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne) assigné en 2004 a été retirée de la liste en 2009.
- 47 Plusieurs demandes ont été faites par des régions viticoles pour être classées au Patrimoine de l'Humanité, sans succès jusqu'à présent. Elles sont, par ordre chronologique, les suivantes : itinéraire culturel des vignobles et du vin à travers des villages méditerranéens (Es-

pagne, 1998), Le vignoble Champenois (France, 2002), les « Climats » du vignoble de Bourgogne (France, 2002), la zone méditerranéenne des Pyrénées (France-Espagne, 2004), Le paysage du vignoble : Langhe, Roero, Monferrato et Valtellina (Italie, 2006), et Le paysage culturel du vignoble de Cap (Afrique du Sud, 2009).

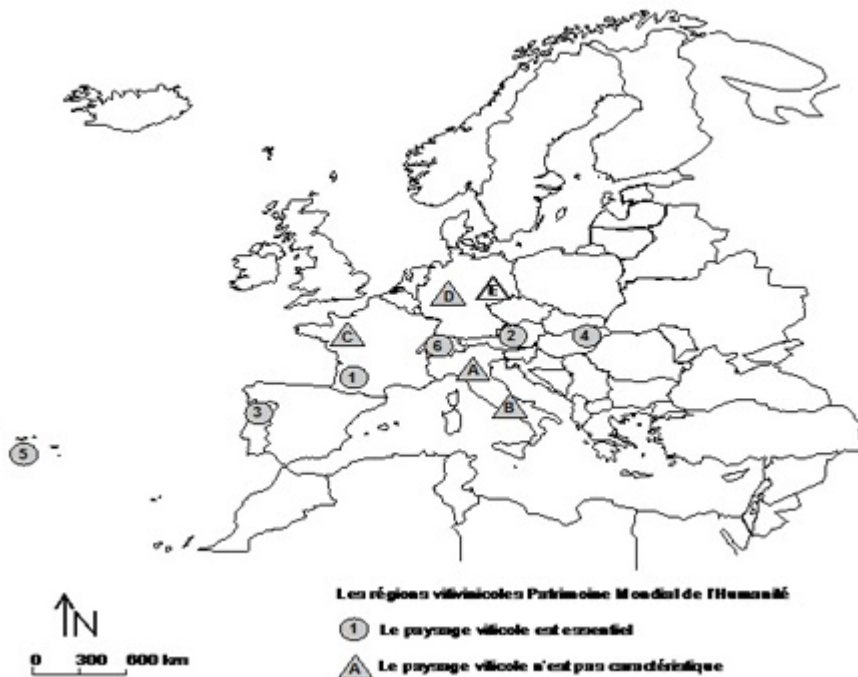
- 48 Les régions vinicoles classées au Patrimoine Mondial de l'Humanité existantes se concentrent actuellement sur le continent européen (ROUDIÉ, 2002 ; CLEERE, 2004). Pour l'instant, il y a eu seulement une candidature d'une région non européenne qui n'a pas été acceptée : celle du vignoble de Cap, en Afrique du Sud. Les raisons de cette concentration s'expliquent sans doute par les conditions que doivent remplir les régions candidates où la pratique agricole se doit d'être effectuée depuis une certaine période historique, suffisamment pour qu'il affecte la société qui la gère ; or, les régions vinicoles traditionnelles sont celles du continent européen.

**Image 17. Les vignes Patrimoine Mondial de l'Humanité d'Haut-Douro (Portugal).**



Photo de l'auteur, Peso da Regua (Portugal), 4.5.2007.

### Carte 1. Les régions vitivinicoles Patrimoine Mondial de l'Humanité



Le paysage viticole est essentiel :

1. Jurisdiction de Saint-Émilion (France, 1999);
2. Paysage culturel de la Wachau (Autriche, 2000);
3. Région viticole du Haut-Douro (Portugal, 2001);
4. Paysage culturel historique de la région viticole de Tokaj (Hongrie, 2002);
5. Paysage viticole de l'île du Pico (Portugal, 2004);
6. Lavaux, vignoble en terrasses (Suisse, 2007).

Le paysage viticole n'est pas caractéristique :

- A. Cinque Terre et les îles (Palmaria, Tino et Tinetto) (Italie, 1997);
- B. Côte amalfitaine (Italie, 1997);
- C. Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes (France, 2000);
- D. Vallée du Haut-Rhin moyen (Allemagne, 2002);
- E. Vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne, 2004, retirée de la liste en 2009).

Source: UNESCO.

**Image 18. Fête annuelle de la Jurade dans la Juridiction de Saint-Émilion, région vitivinicole de Bordeaux (France).**



Photo de l'auteur, Saint-Émilion (France), 18.6.2006.

## Conclusions

- 49 De la combinaison de la diversité des facteurs physiques et humains naissent différents types de paysages. Le paysage vitivinicole montre l'harmonie entre la pratique agricole et le territoire naturel. L'homme, avec sa capacité d'invention, a su créer des paysages à partir duquel il a obtenu divers produits (les raisins de table, les raisons secs, le vin, l'alcool et le vinaigre) et avec lequel il s'est enrichi socialement et culturellement (architecture, art, littérature, festivités et cérémonies).
- 50 Ce territoire, ce paysage viticole, est très fragile. Tout au long des siècles, la culture de la vigne a connu des périodes prospères ou des crises. Actuellement il existe des difficultés dans la culture de la vigne et il y a de nouveaux défis à relever (pression urbaine, construction de routes et modes de transport qui divisent les propriétés viticoles en les faisant non rentables, etc.). De là, la nécessité de la reconnaissance et la protection internationale. Cependant, le paysage de la vigne doit être vivant, comme tout paysage, et non seulement comme s'il s'agissait de la conservation d'une relique. Dans ce but, il est né-

cessaire qu'on comprenne que le paysage viticole n'est pas seulement une photographie belle et statique, mais un paysage productif et rentable. Seulement ainsi, la culture de la vigne et du vin pourra être reconnue, préservée et évaluée, et pourra avoir un avenir.

51 Remerciements

52 Cet article forme part d'une recherche postdoctorale qui a pour titre "Géographie de la vigne et du vin: Territoire, culture, paysage et économie", financée par le Comissionat per a Universitats i Recerca (CUR) del Departament d'Innovació, Universitats i Empresa de la Generalitat de Catalunya, et réalisée au sein de la Chaire UNESCO "Culture et Traditions du Vin" à l'Université de Bourgogne à Dijon, France.

53 Cet article, aussi, est inclus dans le Projet de Recherche SEJ2006-15331-CO2-02/GEOG, *Los paisajes de la agricultura en España. Paisajes mediterráneos y canarios*, financé par le Ministerio de Educación y Ciencia de l'État espagnol.

---

CLEERE, H. (2004): "Paisajes de viñedos del Patrimonio Mundial". *Patrimonio Mundial*, n. 35, pp. 4-19.

GARCIA GONZALEZ, L. (2009): "Las Grandes Rutas Turísticas. De la Vía de la Plata a las Rutas del Vino", en *XXX Jornadas de Viticultura y Enología de la Tierra de Barros*, Badajoz, Cultural Santa Ana, pp. 465-480.

HERBIN, C.; ROCHARD, J. (2006) : *Les Paysages Viticoles. Regards sur la vigne et le vin*, Bordeaux, Editions Féret, 127 p.

Luginbühl, Y. (2005) : "Paysages viticoles", en *Étude thématique Les Paysages Culturels Viticoles dans le cadre de la Convention du Patrimoine Mondial de l'UNESCO*, ICOMOS : <http://www.icomos.org/studies/viticoles.htm>

MOLLEVI, G. (2009): "El valor e interés del paisaje de la vid. Las regiones

vitivinícolas Patrimonio de la Humanidad", en *XXX Jornadas de viticultura y Enología Tierra de Barros*, Badajoz, Centro Cultural Santa Ana, pp. 487-502.

PITTE, J.-R. (2003): "Paysages viticoles médiévaux", en *Histoire du paysage français, de la préhistoire à nos jours*, Paris, Tallandier, pp. 141-145.

Roudié, P. (2002): "El paisaje y los parajes del Patrimonio Mundial de la Humanidad de la UNESCO", en *Paisaje y ordenación del territorio*. Sevilla: Consejería de Obras Publicas y Transporte; Fundación Duques de Soria, pp. 183-192.

TRICAUD, P.-M. (2005) : "L'application aux paysages de vignobles des critères d'éligibilité au Patrimoine mondial", en *Étude thématique Les Paysages Culturels Viticoles dans le cadre de la Convention*

du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, ICOMOS: <http://www.icomos.org/studies/viticoles.htm>

UNESCO: Page web de la liste du Patrimoine Mondial, <http://whc.unesco.org/fr/list>

---

## Français

Le paysage vitivinicole est un des paysages agricoles qui a reçu le plus d'attention de la part des chercheurs de diverses disciplines. Dans cet article on utilise la définition de paysage qui comprend les domaines physiques et humains.

L'intérêt pour ce type de paysage concerne différents facteurs. Le facteur climatique, la vigne étant une plante localisée dans le cadre climatologique méditerranéen. Le facteur géomorphologique, la vigne étant un arbuste pouvant être trouvé sur des plaines comme sur des versants, sur les sols calcaires comme sédimentaires. Le facteur biologique, la vigne étant une plante à feuilles caduques, sa culture impose ainsi au paysage une variation importante et variée au cours de l'année. Dans le cadre économique, la vigne est une plante qui permet de rentabiliser un sol qui serait stérile pour toutes autres cultures, produisant différentes marchandises - depuis le raisin de table, jusqu'au raisin sec du jus de raisin au vin- et qui est également la base de la création d'autres économies comme le tourisme du vin. Finalement, la vigne et le vin ont une forte connotation symbolique, sociale et culturelle, d'une part parce que le vin a une valeur religieuse et d'autre part parce qu'il se trouve à l'origine de beaucoup de festivités et de cérémonies. De tous les paysages agricoles, le paysage viticole est un des plus reconnus et protégés. L'UNESCO a déclarée comme Patrimoine de l'Humanité 6 régions viticoles dans lesquelles le paysage viticole est essentiel et 4 régions dans lesquelles celui-ci n'est pas caractéristique. Au même titre que le paysage viticole, il y a seulement deux autres types des paysages agricoles déclarés Patrimoine de l'Humanité : le paysage des cultures du tabac et du riz.

---

## Gemma Molleví Bortoló

Docteur en Géographie. Boursier Postdoctoral de la Generalitat de Catalunya, Chaire UNESCO "Culture et Traditions du Vin" de l'Université de Bourgogne [gemografia@yahoo.es](mailto:gemografia@yahoo.es)